



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 97857

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les évolutions annoncées des contrôles de sécurité aux frontières européennes. Récemment, le Parlement européen a entériné la création d'un corps de garde-côtes européens, force opérationnelle de 1 500 hommes qui pourrait être déployée dans les pays connaissant un afflux migratoire. Des réformes importantes du cadre juridique sont également annoncées. Par exemple, l'agence européenne Frontex devrait avoir accès aux données nationales des différents pays membres pour contrôler notamment la validité des documents présentés aux frontières. Aussi elle souhaiterait que le ministre puisse lui faire connaître le contenu précis de ces évolutions à venir ainsi que les intentions du Gouvernement pour permettre leur mise en œuvre rapide qui nécessite des changements dans notre législation interne.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97857

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 juillet 2016](#), page 6779

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)